

Questions et réponses de la Commune de Collombey-Muraz

Rapport de la Commission ATA sur le crédit d'engagement et le prêt sans intérêt relatif aux infrastructures du TPCCM

Source : réponses transmises par la Commune de Collombey-Muraz le 20 mai 2026.

Reproduction fidèle des réponses reçues. Le contenu n'a pas été corrigé ni reformulé ; seules la consolidation et la mise en page ont été effectuées.

No	Catégorie	Question	Réponse
1	Financement & impact financier	Pourquoi le budget présenté dans le message du Conseil municipal ne correspond-il pas au fichier "offre" transmis par le TPCCM ? Un écart d'environ CHF 300'000.- semble apparaître.	L'écart provient principalement d'ajustements techniques et de l'intégration de postes liés aux aménagements extérieurs, aux réserves de sécurité et aux adaptations demandées dans le cadre des échanges avec la commune. Les montants ont été consolidés afin de présenter une vision réaliste et prudente du coût global. Parc supprimé initialement par la commune et rajouté car obligatoire pour le projet
2	Financement & impact financier	Quel est le coût total estimé des intérêts liés au crédit d'engagement sur 40 ans en prenant comme base les taux d'intérêts actuels ?	Comme mentionné en séance, impossible d'estimer l'évolution des taux et des remboursements sur une période de 40 ans. La Commune gère sa dette et ses refinancements de manière globale et ne contracte pas nécessairement un emprunt distinct pour chaque investissement. Les conditions futures de financement et l'évolution des taux d'intérêt demeurent par nature incertaines. Par contre le modèle retenu vise à sécuriser un financement stable et maîtrisé, tant pour la Commune que le Club.
3	Financement & impact financier	Pourquoi la commune privilégie-t-elle un prêt sans intérêts plutôt qu'un prêt partiellement indexé ou à taux réduit ?	Décision du Conseil qui vise à soutenir durablement une infrastructure sportive d'utilité publique, orientée vers la jeunesse, la santé et la vie associative locale, dans un contexte où le club n'a pas les moyens de rembourser ces intérêts
4	Financement & impact financier	Comment a été calculé le montant à fonds perdus ? Quels critères ont été retenus pour définir le montant de la participation communale (CHF 1.283 million) ?	Le montant à fonds perdus a été défini selon plusieurs critères : intérêt public, accès pour la jeunesse, impact communal, pérennité du projet et économies futures d'entretien pour la collectivité (remise en état des vieilles infrastructures, mais aussi de la capacité financière de remboursement du TPCCM
5	Financement & impact financier	Pourquoi une part aussi importante du financement est-elle accordée à fonds perdus plutôt qu'intégrée dans le prêt remboursable ?	Cette répartition permet de maintenir un équilibre financier viable pour le club tout en garantissant un investissement structurant pour la commune, une charge supérieure n'étant pas supportable pour le TPCCM
6	Financement & impact financier	La commune devra-t-elle emprunter elle-même pour financer ce projet ? Si oui, quel sera l'impact financier réel pour la commune ?	Il n'est pas prévu d'emprunter, prévu dans le plan quadriennal.
7	Financement & impact financier	Une analyse financière globale du coût réel du projet pour la commune a-t-elle été réalisée (incluant le prêt, les intérêts non perçus, les coûts indirects, les futures infrastructures des Perraires, etc.) ?	Oui, pour la partie prêt et financement à fonds perdus. Pas de lien avec le futur projet.
8	Garanties & risques	Un fonds de garantie est-il prévu en cas de non-paiement du remboursement annuel ou du fonds de rénovation par le TPCCM ?	Non, garantie prévue dans le DDP.
9	Garanties & risques	En cas de difficultés financières du club, qui garantit le remboursement ? La commune devient-elle seule responsable ?	Les installations reviennent à la commune conformément au droit de retour prévu dans le DDP.
10	Garanties & risques	En cas de paiement insuffisant, quel montant sera privilégié : le remboursement du prêt ou l'alimentation du fonds de rénovation ?	En premier lieu l'alimentation du fonds de rénovation au montant minimum, le remboursement du prêt intervient ensuite et dépend des revenus. La convention prévoit une réévaluation chaque 5 ans.
11	Garanties & risques	Quels mécanismes de contrôle sont prévus pour éviter que le club réalise des investissements importants avant validation des comptes ?	La convention prévoit une validation par le Conseil municipal des investissements. Le DDP prévoit également une diminution du plafond en cas d'investissement non autorisé.
12	Garanties & risques	Des contrôles financiers périodiques (hors assemblée générale) sont-ils prévus concernant les comptes, la trésorerie, les investissements et les engagements financiers ?	Les contrôles seront effectués par le Conseil municipal en amont de l'AG par la présentation de toutes les pièces.
13	Garanties & risques	Si le TPCCM devait cesser ses activités ou faire faillite, qui reprend les infrastructures et quels coûts reviendraient à la commune ?	Les infrastructures reviennent à la commune.

No	Catégorie	Question	Réponse
14	Financement & impact financier	Une banque privée a-t-elle été approchée pour financer tout ou partie du projet ? Si oui, quelles ont été les conclusions ?	Oui, des discussions et analyses ont été réalisées. Le modèle retenu apparaît aujourd'hui comme le plus cohérent et équilibré pour assurer la viabilité du projet. Seule la BCVS finance des club et associations, le taux n'était pas supportable pour le club
15	Politique communale & équité	Quelle est la politique générale de la commune concernant les prêts et soutiens aux associations ?	Pas de politique générale dans le cas de projet d'envergure, situation unique sur le territoire communal, chaque situation est différente. Il existe une politique générale de subventionnement annuel en cours de révision.
16	Politique communale & équité	Existe-t-il des critères précis (nombre de membres, impact communal, utilité publique, accessibilité, jeunesse, rayonnement régional, etc.) pour accorder un soutien financier ?	dito 15
17	Politique communale & équité	D'autres associations ou clubs communaux ont-ils actuellement des projets ou demandes de soutien en attente ?	Non
18	Politique communale & équité	Le financement de ce projet pourrait-il reporter ou empêcher d'autres investissements sportifs ou associatifs ?	Non
19	Politique communale & équité	Une analyse prospective a-t-elle été menée concernant une augmentation future des demandes similaires d'autres sociétés locales ?	Non, pas nécessaire au vu de la situation des sociétés locales.
20	Politique communale & équité	La commune prévoit-elle une ligne directrice claire pour les futurs projets associatifs d'envergure comparable ?	Non chaque projet est évalué individuellement.
21	Intérêt public & bénéfices	Quels sont les bénéfices concrets pour les habitants de Collombey-Muraz ?	La mise à disposition de nouvelles infrastructures sportives qui participent à la vie associative et culturelle de la commune, comme les terrains de foot, les salles de gym, etc.
22	Intérêt public & bénéfices	Quels avantages directs la commune retire-t-elle du projet (attractivité, sport jeunesse, tourisme, revenus indirects, économie d'entretien, animation locale, etc.) ?	Les avantages directs d'un tel projet sont difficilement quantifiables de manière précise. Le projet permettra néanmoins de mettre à disposition de la population des infrastructures sportives supplémentaires, accessibles notamment aux habitants, aux écoles et aux sociétés locales. Il offrira également la possibilité de pratiquer le tennis durant la période hivernale, favorisera l'organisation de manifestations et d'événements sportifs et contribuera au rayonnement régional du club et des infrastructures. Plus largement, le projet participe à l'attractivité de la Commune ainsi qu'au développement de l'offre sportive et de l'animation locale.
23	Intérêt public & bénéfices	Existe-t-il une estimation chiffrée des retombées économiques pour la commune ?	Non
24	Intérêt public & bénéfices	Quel est aujourd'hui le coût d'entretien des infrastructures de tennis actuelles pour la commune ?	Les charges actuelles liées aux infrastructures de tennis-padel comprennent la consommation en eau et électricité. Elles s'élevaient en moyenne, ces 2 dernières années entre Fr. 8'000.- et Fr. 9'000.-. D'autres charges ponctuelles sont couvertes, au gré des situations (dépannage pour l'éclairage par exemple).
25	Intérêt public & bénéfices	Quelle économie ou différence de coût la commune anticipe-t-elle avec le nouveau modèle proposé ?	Les montants mentionnés ci-dessus correspondent aux économies potentielles estimées en termes de charges de fonctionnement
26	Intérêt public & bénéfices	Une majorité importante de la population ne pratiquant ni le tennis ni le padel, comment la commune justifie-t-elle l'investissement public engagé ?	La Commune développe différents équipements répondant à des besoins variés selon les âges, les activités et les intérêts des habitants : écoles, infrastructures sportives, espaces publics, structures destinées aux seniors, etc. Les infrastructures de tennis et de padel s'inscrivent dans cette logique de diversité de l'offre au service de la population. De la même manière, aucune infrastructure sportive ou culturelle financée par la Commune n'a vocation à concerner l'ensemble des citoyens. Par exemple, tout le monde ne pratique pas la gymnastique, la musique au sein des sociétés locales ou encore le tir sportif.

No	Catégorie	Question	Réponse
27	Urbanisme & mobilité	Le coût de démolition des terrains actuels et de la buvette existante a-t-il été estimé ? Pourquoi ces coûts ne figurent-ils pas dans le budget présenté ?	Oui, le montant apparaîtra dans le budget 2027 (voir message).
28	Urbanisme & mobilité	Quelle est la vision globale de la commune concernant le secteur des Perraires (plan directeur, masterplan, infrastructures sportives futures) ?	Voir message
29	Urbanisme & mobilité	Pourquoi prévoir de nouveaux parkings alors qu'un parking des Perraires est déjà envisagé ?	La question du stationnement fait l'objet d'une analyse globale à l'échelle du secteur des Perraires afin de répondre aux besoins des différents utilisateurs (population communale, sociétés locales, manifestations, etc.). Le parking prévu constituerait notamment un parking d'appoint destiné à absorber les besoins supplémentaires lors de manifestations ou d'événements de plus grande importance organisés dans le secteur.
30	Urbanisme & mobilité	Une mutualisation des parkings avec les écoles ou autres infrastructures a-t-elle été étudiée ?	dito 29
31	Urbanisme & mobilité	Comment ce projet s'intègre-t-il dans les objectifs de mobilité durable de la commune ?	Ce projet s'intègre à la mobilité douce et rejoint la future halte CFF
32	Sécurité & exploitation	Quelles mesures concrètes sont prévues pour limiter les nuisances sonores ?	Les dispositions du règlement de police seont appliquées. De plus, les halles seront conçues avec des mesures techniques limitant les nuisances sonores.
33	Sécurité & exploitation	Des études acoustiques ont-elles été réalisées ?	Les études nécessaires seront réalisées dans le cadre des procédures légales et techniques via les différents services cantonaux et selon le règlement cantonal et de Police.
34	Sécurité & exploitation	Les dispositifs de sécurité incendie et d'évacuation sont-ils intégrés au budget ?	Oui
35	Sécurité & exploitation	Les plans d'évacuation et mesures de sécurité peuvent-ils être transmis à la commission ?	Les documents nécessaires pourront être consultés dans le cadre des procédures officielles. Une fois le concept feu rendu le 1 Juin
36	Sécurité & exploitation	Qui assurera le contrôle de la maintenance des installations ?	Le club assurera la maintenance courante avec un suivi défini dans les conventions.
37	Sécurité & exploitation	La commune disposera-t-elle d'un droit de regard sur l'entretien, les rénovations et les investissements futurs ?	Oui, la commune conservera un droit de regard sur les éléments structurants et les obligations d'entretien, comme défini dans la convention.
38	Perspectives & alternatives	Que prévoit la commune si le projet est refusé ? Un scénario de rénovation des terrains existants a-t-il été étudié, et quel budget serait nécessaire pour remettre à niveau les installations actuelles ?	Une rénovation n'est pas envisageable en raison des coûts trop élevés que cela engendrerait. Par ailleurs, cette option ne correspond pas à la vision d'aménagement prévue pour le secteur dans le cadre du masterplan, lequel a été validé par le Conseil général.
39	Perspectives & alternatives	À la fin du DDP, si le club ne souhaite pas poursuivre l'exploitation, quelles solutions sont envisagées et quel devenir pour les infrastructures ?	Voir DDP, point II lettre h page 6

Questions et réponses du Tennis Padel Club de Collombey-Muraz

Rapport de la Commission ATA sur le crédit d'engagement et le prêt sans intérêt relatif aux infrastructures du TPCCM

Source : réponses transmises par le TPCCM le 19 mai 2026.

Reproduction fidèle des réponses reçues. Le contenu n'a pas été corrigé ni reformulé ; seules la consolidation et la mise en page ont été effectuées.

No	Catégorie	Question	Réponse
1	Viabilité & étude de marché	Une étude de marché a-t-elle été réalisée concernant le potentiel du padel dans la région (nombre de pratiquants, concurrence), et l'émergence possible d'autres projets similaires dans les communes voisines ?	Oui, le club s'est basé sur l'évolution très forte du padel en Suisse romande, les taux d'occupation actuels et l'absence d'offres comparables dans la région immédiate.
2	Viabilité & étude de marché	Que se passerait-il si l'engouement pour le padel diminuait fortement dans les prochaines années ?	Le projet a été pensé de manière polyvalente afin de rester viable grâce au tennis, aux juniors, aux événements et aux activités associatives.
3	Viabilité & étude de marché	Le club a-t-il réalisé différents scénarios financiers (optimiste, réaliste, pessimiste) ?	Oui, plusieurs scénarios ont été étudiés afin de garantir une approche prudente et réaliste.
4	Viabilité & étude de marché	Le projet reste-t-il viable sans forte croissance du padel ?	Oui, le modèle économique repose sur une diversification des revenus et pas uniquement sur le padel, le tennis couvert sera aussi un moteur pour le Club
5	Membres & fréquentation	Combien de membres compte actuellement le club (tennis, padel, juniors, membres externes) ?	Le club compte aujourd'hui plus de 300 membres avec une forte progression depuis l'ouverture des terrains de padel.
6	Membres & fréquentation	Quelle est la proportion de membres domiciliés à Collombey-Muraz et la proportion de membres externes à la commune ?	Une majorité importante des membres est domiciliée à Collombey-Muraz ou dans le Chablais proche. 70% sur la commune
7	Membres & fréquentation	Quel est le taux d'occupation actuel estimé des terrains ?	Les terrains affichent actuellement un excellent taux d'occupation, particulièrement en soirée et durant l'hiver. De 17h00 à 22h00 c'est du 98 %
8	Membres & fréquentation	Quel est le taux d'occupation futur projeté ?	Le projet anticipe une fréquentation soutenue grâce à la demande régionale actuelle et future. Env +20% Padel et le tennis couvert 80 & Taux d'occupation
9	Membres & fréquentation	Quelle est la proportion de licenciés, d'invités et d'utilisateurs occasionnels ?	Le modèle combine membres, juniors, invités et locations ponctuelles afin d'assurer une utilisation optimale. 60/40 % Membres et Visiteurs
10	Membres & fréquentation	Quel est le taux de récurrence des abonnements tennis et padel ?	Le taux de renouvellement est très satisfaisant et confirme l'intérêt durable pour les activités proposées. En hausse depuis 2024 inauguration des deux terrains de Padel
11	Membres & fréquentation	Quelle est la durée moyenne de fidélisation des membres ?	Le club bénéficie historiquement d'une bonne fidélité de ses membres. Des membres depuis plus de 40 ans
12	Membres & fréquentation	Quel est le pourcentage d'utilisateurs externes et leur taux de retour ?	Le retour des utilisateurs externes est très positif avec une forte récurrence des réservations et des transformations en abonnements réguliers
13	Membres & fréquentation	Existe-t-il une évolution historique du nombre de joueurs sur plusieurs années ?	Oui, une évolution positive et constante est observée ces dernières années.
14	Business plan & finances	Les hypothèses du business plan peuvent-elles être détaillées ?	Les projections se basent sur les abonnements, les locations, les événements, les cours et les partenariats. Elles le sont dans les documents transmis le 14 mai à M. Oberson.
15	Business plan & finances	À quoi correspondent précisément les éléments financiers comme "8k x 12", "1.2k x 12" et "+20k max" figurant dans les projections financières ?	Ces éléments correspondent à des estimations mensuelles ou annuelles utilisées dans les simulations financières internes. Certaines sont des simulations, car les infrastructures ne sont pas encore construites et d'autre sur la réalité 2024, 2025 et l'évolution en pessimiste.
16	Business plan & finances	Pourquoi certains montants annoncés diffèrent-ils entre estimation et réalité 2026 ?	Les chiffres ont été adaptés en fonction de l'évolution réelle de l'exploitation et d'une approche prudente. Dans les calculs précédents nous n'avions pas ou peu d'historique

No	Catégorie	Question	Réponse
17	Business plan & finances	Comment les revenus des terrains couverts ont-ils été estimés ?	Les estimations se basent sur les besoins régionaux identifiés et la demande hivernale, les clubs similaires sur Fribourg et Monthey nous ont aidés avec leur historique de revenus
18	Business plan & finances	Existe-t-il une réelle demande régionale pour des terrains de tennis couverts et quels tarifs sont prévus pour les abonnements, les locations et les terrains couverts ?	Oui, la région manque actuellement d'infrastructures couvertes modernes pour le tennis et le padel. Pour les tarifs nous pratiquerons les même tarifs que les autres clubs , en privilégiant nos juniors et en limitant les abonnements pour ne pas saturé les courts
19	Business plan & finances	Quelle est la dette actuelle du club et existe-t-il d'autres engagements financiers ou emprunts ?	Le club dispose d'une situation financière saine avec des engagements maîtrisés. 200 K d'un prêt octroyé en 2024, plus que 180K à ce jour
20	Business plan & finances	Comment le club compte-t-il absorber les charges fixes importantes du projet sur 40 ans ?	Le projet repose sur une gestion prudente, des revenus diversifiés et un suivi financier rigoureux.
21	Business plan & finances	Si les revenus diminuent fortement, quelles mesures d'adaptation sont prévues ?	Le club adapterait progressivement son fonctionnement (Redéfinitions des tarifs au besoin) et ses charges afin de préserver l'équilibre financier.
22	Gouvernance & pérennité	Le comité actuel évoluera durant les 40 ans du projet : comment la relève est-elle anticipée et quelle structure de gouvernance est prévue ?	Le club travaille déjà à la relève et à une gouvernance durable et structurée, ceci en intégrant des professionnels dans notre giron pour soulager financièrement et logistique la charge
23	Gouvernance & pérennité	Existe-t-il un plan de continuité pour assurer la gestion, l'entretien et le suivi financier du club ?	Oui, des processus de suivi administratif, financier et technique sont prévus. Nous sommes en séance de gestion et suivi tous les mois avec le comité intégral et chaque semaine en comité restreint.
24	Gouvernance & pérennité	Quels mécanismes internes permettront de garantir la stabilité du projet sur plusieurs décennies ?	La stabilité du projet reposera sur les statuts, les conventions et le renouvellement régulier des responsables.
25	Exploitation & intégration	Quelles mesures concrètes seront mises en place contre les nuisances sonores ?	Des mesures techniques et organisationnelles seront mises en œuvre afin de limiter les nuisances. Horaires et suivi des membres
26	Exploitation & intégration	Comment sera gérée la fréquentation importante du site ?	La fréquentation sera encadrée grâce à un système de réservation et une organisation adaptée. Avec des outils de gestion et réservation mis en place par nos experts du comité
27	Exploitation & intégration	Comment le club entend-il intégrer les écoles, les juniors et les habitants de la commune dans le fonctionnement futur ?	Le club souhaite renforcer les partenariats avec les écoles et développer les activités juniors. Nous avons déjà suivi des cours d'instructeurs au comité afin d'enseigner à nos jeunes le Padel, le tennis jouissant déjà de 3 professeurs diplômés
28	Exploitation & intégration	Quels engagements le club prend-il vis-à-vis de la population locale ?	Le projet vise à offrir une infrastructure ouverte, dynamique et bénéfique pour la population locale. Mise en place d'une offre de restauration , location et Team Bulding pour les entreprises locales
29	Exploitation & intégration	Quelle est la consommation électrique estimée pour l'ensemble du complexe.	Les consommations estimées tiennent compte d'équipements LED et de solutions énergétiques modernes, le tout piloté par une solution domotique ~20'000 à 25'000 kWh
30	Exploitation & intégration	Quelle est la consommation énergétique (chauffage, refroidissement,...) pour les halles padles et tennis) ?	Le projet privilégiera des solutions efficientes afin de limiter les coûts énergétiques, il n'y pas de consommation autre que l'éclairage, les halles étant chauffées naturellement par le soleil, étant protégées par une couche d'air, celle-ci isole du froid et du chaud et empêche la condensation.
31	Exploitation & intégration	Quel est l'approvisionnement énergétique? (Gaz, mazout, solaire, chauffage à distance,...) et en quelle proportion ?	Le projet s'oriente vers des solutions durables intégrant notamment les énergies renouvelables, 100% électrique avec ~50 % production photovoltaïque et optimisation pour consommation ~80% sur site, il n'y a ni gaz , ni chauffage à distance possible..